

PV de l'assemblée générale annuelle ordinaire du 6 mai 2013 à 19 h 00 à l'Hôtel Astra

Membres présents : 42

Présidence : Henri-Louis Moret

### 1. Salutations et liste de présence

Henri-Louis Moret souhaite la bienvenue à tous et salue particulièrement la présence de MM. Pierre Rochat et Stéphane Krebs membres du comité d'organisation du centre patronal, ainsi que MM. Pierre-André Spahn et Christian Perrette, présidents des SIC voisines.

Sont nommés scrutateurs : MM. Philippe Oertlé et Robert Viret.

### 2. Acceptation du PV de l'AG 2012

Personne ne demande la lecture du PV, celui-ci est accepté à l'unanimité.

### 3. Rapport du président

Henri-Louis Moret rappelle les fondements et le fonctionnement de la SIC. Il précise que les membres du comité sont élus par cooptation, hormis le président qui lui est élu par l'AG. Les diapositives ci-jointes, font partie intégrante du PV et sont à considérer comme le résumé du rapport du président.

De plus, il passe la parole aux membres du comité qui s'expriment sur certains dossiers traités par le comité durant cette année, à savoir :

- PMU : Christian Ferrari nous rapporte à ce sujet. Le conseil communal de Vevey a accepté le PMU dans sa séance du 2 mai 2013. Le but du plan de mobilité est de dévier la circulation de transit à l'extérieur du centre ville et de créer des parkings en périphérie. La SIC soutient ce plan, mais en demandant qu'aucune place de parc ne soit supprimée au centre, tant que les parkings périphériques ne sont pas construits. De plus, la SIC collabore dans les discussions entre les commerçants de la Rue du Théâtre et de Lausanne qui ont déposé un recours à l'encontre de la mise en application du PMU et la Municipalité. Le conseil communal a relevé l'excellent travail fourni par la SIC dans l'avancement de ce dossier. On ne peut que regretter le manque d'anticipation de la Municipalité dans ce projet.
- Association des Commerçants du Marché de Vevey : (ACVM). Le marché doit être repensé suite au changement de circulation. Les discussions entre les parties sont en cours.
- CCT : La Fédération Patronale Vaudoise a convoqué les présidents de SIC et représentants du commerce de détail du canton de Vaud pour réfléchir à l'opportunité de la mise sous toit d'une Convention Collective de Travail. Les discussions sont en cours.
- Noël à Vevey : une petite présentation du projet 2013 nous est faite. Celui-ci est en cours d'élaboration et peut subir des modifications.
- Prix des Terrasses de restaurant à Vevey. : Rui Perreira nous informe que les cafetiers-restaurateurs de la place (riviera) refusent l'augmentation de prix des Terrasses et ont mis en place un groupe de travail pour s'y opposer de façon officielle. (voir diapositives annexes).
- Fondation SIC de Vevey en faveur de la formation professionnelle : Henri-Louis Moret regrette le manque de candidat à l'obtention d'un prix « apprentis méritants ».

### 4. Rapport du caissier

M. Robert Viret présente les comptes. Il s'en dégage un bénéfice d'exploitation de Fr. 6'964.34. Le capital au 01.01.12 est de Fr. 79'689.60 et le capital au 31.12.12 s'élève à Fr. 86'653.95 (voir document annexe).

M. Idriss Benkhettab donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes (voir annexe) et demande à l'assemblée de donner décharge au comité pour sa gestion.

### 5. Acceptation des comptes et décharge du comité

Accepté à l'unanimité.

## **6. Propositions de cotisations et budget 2013**

Il est proposé une augmentation des cotisations pour être plus en adéquation avec les membres des groupements affiliés à la SIC. L'échelle de cotisations se présente comme suit :

*De 1 à 20 collaborateurs* Fr. 200.—

*De 21 à 50 collaborateurs* Fr. 250.—

*De 51 à 100 collaborateurs* Fr. 300.—

*puis Fr. 50.— par tranche de 100 collaborateurs*

Le budget et les nouvelles cotisations sont acceptés à l'unanimité moins 1.

## **7. Elections statutaires :**

### **- Désignations de 2 contrôleurs de comptes et un suppléant**

MM. Idriss Benketab et Serge Bussereau sont reconduits dans leurs fonctions de contrôleurs et M. Lionel Meylan dans sa fonction de suppléant.

## **8. Divers et propositions individuelles**

- M. Laurent Baillif, syndic, prend la parole et relève la qualité de la collaboration entre la SIC et la Municipalité. Il est confiant dans l'évolution des rapports.
  
- Prochaine Assemblée générale : 14 mai 2014 à l'Astra Hôtel à 19.00.
  
- Fondation SIC de Vevey en faveur de la formation professionnelle : Il est demandé pourquoi, seuls les apprentis ayant terminés leurs apprentissages peuvent prétendre à ce prix. La question se justifie pleinement. Le Conseil de Fondation en sera saisi, ainsi que la proposition de modifier cet élément.

La séance est levée à 20.25

Vevey, le 16 octobre 2013

Anne-Véronique Moret,  
secrétaire

Annexes : Diapositives de présentation.